

REVENDEICATIONS ETE 2020

Le 17 juin, l'Unsa et la CGT boycottaient le CT local, dénonçant notamment le point 8 de l'ordre du jour.

Notre encadrement reconvoque un CT, mais ne change pas l'ordre du jour d'une virgule...voilà où en est le dialogue social au CRNA SE.

Nous ne pouvons que déplorer le chantage fait par notre encadrement qui lie le sort des quotas de congés pour juillet à des dispositifs inacceptables dans ce point 8.

Nous demandons que ce point, regroupant : les droits à congés, le tour de service, les J0, la réserve opérationnelle, les recyclages, le shift S2 Nuit...**soit scindé en autant de points que de sujets différents (à l'exception de la RO et du shift dont nous allons parler plus loin).**

- Commençons par **les droits à congés:**

Le service semble avoir pris la mesure de la légitimité de la demande unanime des personnels de pouvoir bénéficier cet été de plus de congés. **Mais cela ne doit pas se faire en contrepartie d'autre chose, dans la mesure où l'objectif numéro 1 visé par le service est garanti.** Cet objectif est de ne faire aucun délai "cause staffing". **Nous nous y associons complètement.**

Voilà comment procède le service pour proposer une augmentation des quotas de congés: Notre encadrement se base sur les prévisions de trafic fournies par NM et en déduit un besoin en UCESO. Tout en gardant une marge de sécurité pour faire face à des aléas, il en déduit les quotas d'absences. C'est à partir de là que nous ne sommes plus d'accord. En effet, quel est le besoin de venir introduire un dispositif supplémentaire, **qui n'apporte aucune plus value à la gestion opérationnelle des RDS.** Qui ne trouve une pseudo justification que dans le PRA (plan de reprise d'activité). La **RO (réserve opérationnelle)**, n'est qu'une mesure vexatoire et répressive, sans aucune définition légale et fait l'objet d'un front commun contre, des OS au niveau national.

Nous refusons de discuter de la mise en place de ce dispositif RO, au niveau local, qui doit d'abord trouver une issue au niveau national.

- Nous tenons à dénoncer les agissements de notre encadrement qui impose un TDS, inédit, sans aucune concertation préalable, pour une période où la gestion de l'urgence de crise qui avait prévalu au printemps n'est plus d'actualité. Ce TDS n'est pas parfait et ne présente pas la garantie de pouvoir tenir tout l'été. Nous avons proposé un TDS qui présentait l'avantage d'assurer une stabilité sur tout l'été...

- Examinons maintenant **le cas du J0**:

Le service les annule au fur et à mesure ou plutôt les reporte pour l'instant...

Nous demandons l'annulation de tous les J0 pour 2020 et l'engagement de notre encadrement de ne pas chercher à utiliser les J0 de 2020 en 2021, 2022 ou 2023...

nous rappelons les textes:

Article 3 bis Créé par Arrêté du 22 novembre 2004 – art. 1, v. init.

Les chefs d'organismes peuvent mobiliser un potentiel d'une vacation maximum par an et par agent, en dehors du cycle de travail normal, afin d'adapter le potentiel de contrôle offert aux besoins du trafic aérien.

- Concernant **le préavis de dépôt de congés à J-25**:

Nous demandons un assouplissement en baissant le préavis à J-12.

Dans la mesure où les droits à congés sont définis, dans le contexte de reprise du secteur du tourisme, il nous paraît plus réaliste et pratique de laisser la gestion aux CE plutôt que de surcharger les RH de demandes hors délais d'agents qui se décident tardivement en fonction de l'évolution de l'assouplissement des mesures de restriction sanitaire en Europe, ou dans le monde.

- La proposition du shift d'un S2 en nuit pour assurer la continuité de service dans le cas d'un malade dans une équipe à 10, a suscité l'unanimité contre dans des discussions préparatoires. Comment notre encadrement peut-il maintenir cette proposition en CT?

- Nous souhaiterions l'organisation d'une réflexion sur le télétravail.

Afin de permettre à ceux qui le souhaitent et dont la présence n'est pas indispensable tous les jours, de pouvoir poursuivre de cette façon dans le futur.

Le monde de demain, c'est un monde plus respectueux du dialogue social, où le CT n'est plus une instance d'enregistrement unilatérale mais un espace de débats équilibrés.

Notre administration doit apprendre à abandonner ses méthodes opportunistes et autoritaires, si elle veut que le dialogue social en panne depuis plus de 2 ans au CRNA SE se rétablisse.